

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement du centre de formation professionnelle des métiers de la santé tenue le 25 septembre 2025 au 3501 boulevard Saint-Charles — Kirkland.

Présences : Madame Lucie Gérin, représentante des organismes sociocommunautaires  
Madame Caroline Habib, représentante du milieu de travail  
Madame Venite Ladouceur, représentante du personnel enseignant  
Madame Anik Fournelle, représentante du personnel de soutien  
Madame Clément Nahed, représentante du personnel professionnel  
Madame Cynthia Martineau, représentante des élèves  
Madame Carmen Botezatu, directrice

Absence : Madame Amalia Nagy, représentante du personnel enseignant  
Madame Djello Soromou, représentante des élèves

---

**1. Ouverture de la séance : 18 h 10**

**2. Mot de bienvenue de la directrice :**

La directrice souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

**3. Présentation des membres :**

Un tour de table est demandé par Mme Botezatu pour permettre à chaque membre de se présenter.

**4. Présentation du rôle du conseil d'établissement :**

La directrice précise que les membres du CÉ ont pour mission de collaborer afin de prendre des décisions éclairées qui favorisent le bien-être et la réussite des élèves.

Le conseil d'établissement permet aux différents acteurs de la communauté scolaire de s'impliquer activement dans la vie de l'école et de participer à la prise de décisions importantes qui reflètent les besoins et les aspirations de l'ensemble de la communauté scolaire.

Mme Anik Fournelle, représentante du personnel de soutien, demande si on peut proposer Mme Nadia Vilmé, partenaire des organismes sociocommunautaire comme membre du CÉ. La directrice acquiesce et informe, à son tour, qu'elle aimerait également proposer, Mme Ferroudja Laouisset, agente de gestion du personnel - Service des stages et relève étudiante -Direction de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation - Institut universitaire en santé mentale de Montréal CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. Mme Ferroudja Laouisset a été impliquée dès le début dans le développement du programme RDM.

**5. Élection d'une personne à la présidence :**

Mme Botezatu explique la procédure des élections de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'établissement. Les élections doivent avoir lieu lors de la première rencontre du conseil d'établissement et en présence des membres.

Sur proposition de Caroline Habib, Mme Lucie Gérin est élue présidente du conseil d'établissement.

**6. Élection d'une personne à la vice-présidence :**

Sur proposition de Lucie Gérin, Mme Caroline Habib est élue vice-présidente du conseil d'établissement.

La présidente et la vice-présidente réélues remercient les membres du CÉ de leur confiance.

**7. Formation des membres :**

Le lien de la formation a été envoyé aux membres par courriel. La formation en ligne offerte par le ministère de l'Éducation est obligatoire pour les membres du conseil d'établissement. La présidente demande de visionner minimalement les capsules # 1 à 7 en priorité d'ici la prochaine rencontre et mentionne qu'à la fin de l'année scolaire les membres devront attester sur l'honneur avoir suivi la formation. La directrice explique aux nouveaux membres l'utilité de suivre la formation en énumérant les capsules et suggestions présentées.

**8. Adoption de l'ordre du jour du 4 juin 2025 :**

CÉ 25/26- 01

Lecture de l'ordre du jour par les participants.

La présidente et la directrice apportent la modification suivante à l'ordre du jour :

- ✓ Le point 10 devient : Régie interne.

Les autres points suivront.

Il est proposé par Cynthia Martineau et appuyé par Anik Fournelle d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

L'ordre du jour tel que modifié est adopté à l'unanimité.

**9. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2025 :**

**9.1. Adoption**

CÉ 25/26- 02

Lecture du procès-verbal par les membres. Une coquille s'est glissée à la dernière phrase du procès-verbal : prochaine rencontre (page 5) lire 25 septembre 2025 et non pas 26 septembre 2025.

Il est proposé par Clément Nahed et appuyé par Lucie Gérin d'adopter le procès-verbal du 4 juin 2025 tel que corrigé.

Le procès-verbal du 4 juin 2025 tel que corrigé est adopté à l'unanimité.

## 9.2. Suivi

Mme Botezatu précise qu'il n'y a pas de suivis et ajoute que certains sujets seront discutés dans les points de la direction.

### 10. Régie interne du conseil d'établissement :

CÉ 25/26- 03

La directrice présente les règles de régie interne du conseil d'établissement conformément à l'article de la Loi sur l'instruction publique. Lors de la séance, le texte a été complété et adapté selon la réalité d'un centre de formation professionnelle afin de diriger les séances dans le respect des règles de régie interne.

Il est proposé par Clément Nahed et appuyé par Lucie Gérin d'adopter les règles de régie interne du CÉ telles qu'édictées.

Les règles de régie interne du CÉ telles qu'édictées sont adoptées à l'unanimité.

### 11. Rapport annuel 2024-2025 :

CÉ 25/26- 04

La directrice présente le rapport annuel tel que proposé par le CSSMB. Les membres en prennent connaissance. Le rapport leur a été envoyé par courriel. La présidente demande si les membres ont des questions ou préoccupations concernant le rapport annuel. Aucun commentaire n'est émis.

Il est proposé par Venite Ladouceur et appuyé par Clément Nahed d'adopter le rapport annuel 2024-2025.

Le rapport annuel 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

### 12. Suivi du projet éducatif 2023-2027 :

La directrice indique qu'un sondage a été envoyé au personnel pour le choix d'un slogan avec les trois propositions suivantes :

- *Apprendre ensemble durablement ;*
- *Connecter, Apprendre, évoluer ;*
- *Connecter, apprendre, valoriser, se développer.*

Mme Botezatu fait le suivi du plan d'action 2024-2025 qui relève du projet éducatif 2023-2027. Elle détaille les objectifs atteints à travers les moyens du plan d'action :

- ✓ La stabilité du nombre d'élèves (1405 élèves ont fréquenté le centre) ;
- ✓ Le taux de réussite à la première passation soit 92,7 %. L'objectif est de maintenir un taux supérieur à 90 % ;
- ✓ 14 192 compétences ont été sanctionnées pour 1364 élèves.

### **13. Plan bien-être et santé :**

Projets pédagogiques et guides :

- ✓ **Plan santé et bien-être** : Nous sommes en attente du nouveau canevas du ministère de l'Éducation. Il sera proposé ensuite pour adoption au conseil d'établissement.
- ✓ **Guide de l'élève** : Il a été modifié et en voie de finalisation pour le présenter au CPEE et ensuite au CÉ pour adoption
- ✓ **Guide de l'enseignant** : il est presque terminé, il reste à finaliser les 10 dernières pages.

### **14. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement :**

CÉ 25/26- 05

Le montant annuel alloué est de 375 \$ et peut servir, entre autres aux frais de déplacement, de gardiennage ou de formation de membres. Étant donné que l'allocation n'est pas conséquente, il a été décidé de réduire les dépenses des goûters offerts aux membres lors des séances, les membres présents ont donné leur avis sur le sujet. Toujours dans l'optique de réduire les frais, et après consultation des membres, il a été décidé de programmer deux rencontres du CÉ en ligne soit celles des mois de février et avril 2026.

Il est proposé par Caroline Habib et appuyé par Clément Nahed d'adopter le budget annuel de fonctionnement de l'année scolaire 2025-2026.

### **15. Parole aux élèves :**

La représentante des élèves a mentionné que les élèves sont peu intéressés à assister au conseil des élèves. Pour les motiver, elle propose de faire une tournée de classe pour les inciter à assister aux rencontres. La directrice ajoute que les jetons prévus pour l'encouragement des élèves peuvent être distribués aux élèves assidus. D'autre part, Mme Botezatu précise que de plus la pizza est offerte aux membres du conseil des élèves, mais que si la majorité ne se présente pas, cela devient du gaspillage. De plus avec les coupures budgétaires, on ne sait pas si on peut continuer à offrir ce privilège.

La représentante des élèves évoque la problématique d'avoir un local pour permettre aux élèves d'étudier. Mme Botezatu précise qu'initialement le local A209 avait été alloué pour cela, mais étant proche de la cafétéria, ce n'était pas le bon local pour étudier. Dorénavant, les locaux B210 et B211 sont mis à la disposition des élèves.

### **16. Points d'information de la direction :**

#### **SCP (soutien aux comportements positifs) :**

Des jetons ont été distribués à tout le personnel lors de la journée pédagogique du 29 août. Le but étant de les donner aux élèves ayant un comportement positif ou en amélioration de comportement. Après l'accumulation d'un certain nombre de jetons, l'élève a droit à une récompense.

Des levées de fonds sont prévues telles que le barbecue hot dog, pizza et les 2 \$ pour le port de jeans les vendredis

Des activités seront également envisageables pour nos élèves et leur famille telles que le festival des Neiges au parc Jean-Drapeau durant les fins de semaine. Le transport en commun est privilégié pour le déplacement.

**Initiative culturelle :**

Journée partage de culture. Cette journée remplacera l'emphase exclusive de Noël prévue en décembre et aura pour but d'inclure tous les élèves, quelle que soit leur culture. Les élèves seront consultés lors du prochain conseil pour les activités suscitées.

**Conco 3 et partenariat Félix :**

Nous sommes satisfaits des résultats de la double diplomation. Le programme est adopté et fonctionne bien jusqu'à présent.

Nous avons rencontré la nouvelle directrice de l'école secondaire Félix Leclerc et son équipe le 25 septembre 2025 pour lui faire un portrait global du programme de la concomitance. Elle était initialement réticente, mais elle semble s'ouvrir progressivement au programme de la concomitance.

La discussion est en cours pour obtenir l'accord d'appliquer le nouveau modèle de la journée complète du groupe de la conco 3 au CFPMS à Kirkland. L'idée est d'amener les élèves au centre le jour 6 pour leur permettre d'être dans les laboratoires pour une intégration plus concrète du système hospitalier (lits, soins, etc.).

Nous avons appliqué le système du comportement positif. L'idée a été lancée et les intervenants espèrent qu'en voyant les résultats positifs du groupe, la direction de Félix Leclerc acceptera l'approche.

**RDM à Côte Vertu :**

Nous avons relancé le directeur général adjoint pour le projet RDM au 900 Côte-Vertu. Une rencontre est prévue à cet effet sur le site mardi 30 septembre 2025.

**Retour du directeur général :**

Notre directeur général, M. Dominic Bertrand, est de retour après un prêt de service d'environ 3 ans au ministère de l'Éducation. Lors de notre précédente rencontre, il a été mentionné que M. Éric Lauzon assurait l'intérim de la direction générale. Mais quelques jours après, nous avons été convoqués à une assemblée générale pour nous annoncer que M. Bertrand était de retour.

**Contexte budgétaire :**

Dans le cadre des coupures budgétaires, il est recommandé de réduire les dépenses au maximum.

**ETC (employés temps plein) :**

Le CSSMB cible 7593 ETC (1 ETC équivaut à 1826,30 heures), chiffre à ne pas dépasser. Les heures supplémentaires payées ne sont plus permises, mais peuvent être octroyées en temps compensé.

Dans la mesure du possible, il nous a été demandé de ne pas remplacer le personnel en congé de maladie, car non seulement l'employé est payé et son remplaçant également ce qui équivaut à 2 salaires pour un employé. Cependant, nous continuons d'utiliser la mesure 15021 pour les récupérations aux élèves lors de pratiques en laboratoires après les heures de cours.

**Mesures disponibles :**

Les salaires de la technicienne en éducation spécialisée et de la conseillère pédagogique (volet stage) sont pris en charge par la mesure 15378.

La conseillère en formation scolaire actuellement en congé de maternité et la technicienne en travail social en congé de maladie n'ont pas été remplacées.

**Développement projets TES – intervenante pivot, SCP, Maison entre familles, Moisson Montréal :**

La directrice donne la parole à Anik pour parler des différents dossiers dont elle s'occupe.

**Paniers.**

Le programme des paniers alimentaires en collaboration avec Maison entre Famille et Moisson Montréal continue chaque semaine, les vendredis. Les denrées sont livrées pour être distribuées aux élèves. Les aliments frais sont conservés dans une glacière.

La distribution se fait vers 14 h 45 pour les élèves de jour. Les élèves du soir reçoivent leur panier par le concierge.

Le coût pour un panier est de 10 \$ et correspond à environ trois sacs d'épicerie.

Le contenu est équitable pour tous, sans distinction de situation familiale (enfant ou non).

Actuellement, il y a une faible participation (7 élèves la semaine dernière), mais la capacité d'accueil est plus grande.

Défis et actions proposées :

Le faible taux de participation est attribué à une possible mauvaise circulation de l'information ou à la gêne des élèves.

Il est suggéré aux partenaires de tenir un kiosque pour présenter un exemple de panier et sensibiliser les élèves.

**Plan d'effectifs :**

- ✓ Secteur des admissions :  
3 agentes de bureau, 2 à Kirkland et 1 à temps partiel à Galt (2 postes ont été choisis lors de la séance d'affectation du personnel de soutien administratif et technique et le 3<sup>e</sup> poste est un remplacement ;
- ✓ Les tâches d'une agente de bureau ont été modifiées pour le volet de la coordination des stages;
- ✓ 1 secrétaire à l'accueil de l'édifice Kirkland (horaire de soir), poste choisi lors du bassin du personnel de soutien administratif et technique.
- ✓ Un technicien en travaux pratiques de soir (poste choisi lors du bassin de sécurité d'emploi du personnel de soutien administratif et technique).

**Suivi inscription cohortes :**

**AEP – DEP ASSS** : changement au programme de l'ASSS qui devient DEP. L'horaire des cours n'a pas changé. La durée est de 705 heures.

1 cohorte est en cours dont la date de fin est le 29 octobre 2026. 11 groupes sont prévus pour l'année 2025-2026.

**Conco 2 et 3 :**

Le deuxième groupe (Conco. 2) de 11 élèves ayant débuté en septembre 2024 est en 2<sup>e</sup> année à Kirkland.

Un troisième groupe (Conco. 3) de 15 élèves a débuté le 28 août 2025 à l'école secondaire Félix-Leclerc (An 1).

**SASI :**

14 cohortes ayant débuté à partir du 4 mars 2024 sont en continuité. 15 groupes sont prévus pour l'année 2025-2026 :

**RDM :**

2 cohortes sont en continuité dont la date de fin est les 28 novembre 2025 et 27 janvier 2026. Pour l'année 2025-2026, nous prévoyons 2 cohortes.

**17. Questions du public :**

Pas de questions.

**18. Questions diverses :**

Anik demande si on doit faire signer les élèves conformément à la Loi 25. La directrice va vérifier avec le secrétariat général.

**19. Varia :**

Pas de varia.

**20. Prochaine rencontre de l'année 2025-2026 :**

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 27 novembre 2025 à 18 h en présentiel au CFP des métiers de santé à Kirkland.

**21. Levée de la séance à 20h25 :**

CÉ 25/26- 07

Il est proposé Anik Fournelle et appuyé par Lucie Gérin de clôturer l'assemblée. La présidente, la vice-présidente et la directrice remercient les membres de leur présence.

La proposition de la levée de la séance est adoptée à l'unanimité.

---

Lucie Gérin, présidente

---

Carmen Botezatu, directrice